

École St-Félix  
6085, rue Principale, St-Félix-de-Kingsey, JOB 2T0  
Tél.: 819-850-1608  
Télécopieur: 819-850-1697



**Respect**  
**Engagement**  
**Responsabilité**

*<<Un succès à la fois pour l'épanouissement de soi>>*

<http://ecoles.csdq.ca/primaire/008/>

## Code de vie 2021-2022

Notre code de vie se base sur le principe que tout élève doit adopter un comportement empreint de civisme et de respect envers le personnel de la commission scolaire ainsi qu'envers les pairs. L'élève est donc tenu de respecter les règles de l'école qu'il fréquente.

À notre code de vie s'ajoute les comportements spécifiques attendus (matrice des comportements attendus) des élèves dans les différents lieux de l'école. Naturellement, ces comportements sont en lien avec les règles générales de l'école.

### Règles générales de l'école:

Règles	Raisons
Je respecte toute personne en autorité dans l'école et je me conforme à toutes les directives venant de ces personnes. Je dis «monsieur» ou «madame» quand je m'adresse à ces personnes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les adultes sont responsables de mon bien-être et de celui de tous les autres élèves de l'école. C'est leur devoir de me rappeler les consignes pour favoriser un bon fonctionnement.</li> <li>• Pour pratiquer les règles de la bienséance.</li> </ul>
Je respecte mes pairs et les adultes en paroles, en gestes et en attitudes (sont interdits: langage et geste grossiers, impolitesse, intimidation, bataille, lancer des objets, indifférence face à l'autre, rejet).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour vivre dans un milieu où je me sens bien et en sécurité.</li> <li>• Pour apprendre à s'exprimer de façon correcte dans divers contextes et diverses situations.</li> <li>• Pour encourager les conduites pacifiques.</li> <li>• Pour apprendre les comportements sociaux adéquats (calme, honnêteté, gestion des conflits, etc.).</li> <li>• Pour favoriser un bon climat dans l'école et pour bénéficier des meilleures conditions pour apprendre sans nuire aux autres.</li> <li>• Pour éviter les conflits.</li> </ul>
J'utilise le matériel adéquatement et avec sécurité (jeux, objets, matériel éducatif, etc.).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour vivre dans un milieu agréable et propre.</li> <li>• Pour que le matériel utilisé demeure en bon état et puisse servir à d'autres.</li> <li>• Pour que mon matériel soit respecté comme celui des autres.</li> <li>• Pour la prudence et la sécurité.</li> </ul>
J'apporte seulement des objets utiles à la vie de l'école (pas de jouets, pas de friandises, etc.), sauf lors d'une permission spéciale de l'adulte. Identifier le matériel scolaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour éviter les conflits.</li> <li>• Pour éviter les pertes de temps.</li> <li>• Pour la sécurité.</li> <li>• Pour retrouver facilement son matériel.</li> </ul>

Règles	Raisons
J'arrive à l'école habillé(e) convenablement (se référer au code vestimentaire).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour vivre dans un milieu où tout le monde se sent respecté.</li> <li>• Pour favoriser les conduites pacifiques.</li> <li>• Pour éviter la provocation.</li> </ul>
En tout temps, j'avertis un adulte lorsque je quitte le terrain de l'école (autorisation écrite signée d'un adulte, parent)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour ma sécurité afin que l'on sache où je me trouve.</li> </ul>

## Code de vie 2021-2022

### Conséquences positives

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• On me félicite, on m'encourage.</li> <li>• Lettre ou appel téléphonique à mes parents.</li> <li>• Renforceurs sociaux (ex: félicitations des enseignants, des intervenants, de mes pairs ou de la direction).</li> <li>• Renforcement verbal :             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Affirmation positive: («Je suis contente de ton bon choix!» « Tu peux être fier de toi ! »)</li> <li>• Rétroaction positive: («Tu fais un excellent travail!»)</li> <li>• Encouragement: («Tu es capable!»)</li> <li>• Compliment: («Tu fais de très beaux dessins!»)</li> </ul> </li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement non-verbal:             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sourire</li> <li>• Tape sur l'épaule</li> <li>• Clin d'œil</li> <li>• Signe positif («pouce en l'air»)</li> </ul> </li> <li>• Renforcement tangible ou matériel :             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Collant, étampe, système de jetons</li> <li>• Certificat</li> <li>• Petit Bonheur</li> </ul> </li> <li>• On m'accorde une responsabilité.</li> <li>• Applaudissement par les autres élèves.</li> <li>• Système de motivation dans chacune des classes (SCP).</li> </ul> |
|---|---|

### Conséquences négatives

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédiger une lettre d'excuses.</li> <li>• Réflexion personnelle sur le geste posé.</li> <li>• Reprise du temps perdu (après la classe ou sur une journée pédagogique).</li> <li>• Perte de privilège ou d'une responsabilité</li> <li>• Geste de réparation à la personne qui a été blessée (verbalement ou physiquement).</li> <li>• Remplacer ou réparer le matériel endommagé ou les dégâts.</li> <li>• Faire des petits travaux communautaires pour l'école.</li> <li>• Repos imposé pour retour au calme.</li> <li>• Confisquer l'objet interdit (pour la journée ou plus longtemps).</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pratiquer la prise de rang en silence.</li> <li>• Manger dans un autre groupe.</li> <li>• Dîner seul ou à l'écart.</li> <li>• Lettre, appel ou rencontre avec mes parents.</li> <li>• Travail supplémentaire à la maison (semaine ou fin de semaine).</li> <li>• Retrait à l'interne (classe jumelle).</li> <li>• Retrait de la récréation (velcro).</li> <li>• Retrait d'une période agréable.</li> <li>• Retrait à la maison avec du travail à compléter.</li> <li>• Rencontre avec la direction.</li> <li>• Plainte aux autorités policières.</li> </ul> |
|---|--|

### Relation d'aide

- |  |   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Retour sur mon comportement et recherche de solutions avec moi (avec l'aide de la psychoéducatrice, un enseignant ou un intervenant).</li> <li>• On m'accompagne ou on m'aide si j'accepte d'accomplir un acte réparateur.</li> <li>• On m'assure un suivi.</li> <li>• Contrat de comportement et recherche avec moi de moyens motivateurs, de conséquences agréables et de conséquences négatives.</li> <li>• Feuille de route ou grille d'autoévaluation.</li> <li>• Évaluation des conséquences de mes actes.</li> <li>• Médiation par la psychoéducatrice pour régler des conflits qui perdurent avec mes pairs.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• On me fait relire une règle. On me rappelle ou me réexplique une règle avant une activité.</li> <li>• Mes pairs m'encouragent par un geste non-verbal pour gagner des Petits Bonheurs.</li> <li>• Un ami me demande calmement d'arrêter.</li> <li>• Un ami accompagnateur pour m'aider.</li> <li>• On me rencontre avec mes parents.</li> <li>• On m'offre de l'aide (service de psychologie, psychoéducation, CIUSSS, DPJ).</li> <li>• On élabore un plan d'intervention pour moi.</li> <li>• On me suggère des trucs pour m'améliorer.</li> <li>• On me fait pratiquer un bon comportement à l'aide de la modélisation.</li> </ul> |
|--|---|

## Code de vie 2021-2022

### CODE VESTIMENTAIRE POUR LES ÉLÈVES

Le code vestimentaire a été élaboré à partir des critères suivants:

- \* Assurer la sécurité en tout temps.
- \* Éviter la provocation (violence, vulgarité ou sexualité).
- \* Donner une apparence propre.
- \* Avoir un même code vestimentaire pour tous les élèves, peu importe l'âge même si les problématiques engendrées sont différentes.

<b>Pantalons / Short / Jupe</b>	
Restrictions:	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Doit cacher les sous-vêtements et l'anatomie (fesses).</li> <li>• Ceintures en chaînettes acceptées. Elles doivent être de bonne longueur, ne doivent pas traîner par terre.</li> <li>• Pour les jupes ou short, longueur suffisante (au maximum à 1/3 du bas de la cuisse) et doivent cacher l'anatomie (fesses et haut des cuisses).</li> <li>• Pour les pantalons avec des trous où la peau est apparente, ceux-ci doivent être en dessous du genou sinon le port d'un « legging » ou d'un bas collant est obligatoire.</li> </ul>
Sont interdits:	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les chaînes de sécurité qui pendent sur le côté de la poche du pantalon (ex: pour retenir un portefeuille ou un trousseau de clé).</li> </ul>
<b>Chandail / blouse / t-shirt / chemise / camisole</b>	
Restrictions:	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tissu opaque (sinon, port d'une camisole en-dessous).</li> <li>• En position droite (les bras de chaque côté du corps) on ne doit pas voir la peau entre le vêtement du haut et celui du bas.</li> <li>• Camisole: bretelles larges (elles ne doivent pas être attachées au cou).</li> </ul>
Sont interdits:	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Logos ou dessins à connotation violente ou sexuelle.</li> <li>• Trous, déchirures ou décolleté exagéré.</li> </ul>
<b>Chaussures</b>	
Restrictions:	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécuritaires, permettant de courir, s'amuser.</li> <li>• Attachées et sandales avec sangles derrière le talon.</li> </ul>
Sont interdits:	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chaussures hauts talons (max. 3 cm) ou semelles de plus de 2 cm.</li> <li>• Espadrilles à crampons (soccer), roulettes et tong (<i>gougounes</i>).</li> </ul>
<b>Bijoux</b>	
Restrictions:	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucune connotation à la violence ou à la sexualité.</li> <li>• Éviter ce qui est accrochant (ex: grands anneaux aux oreilles, longues chaînes).</li> <li>• Éviter ce qui peut blesser un autre élève ou soi-même (bouts pointus).</li> </ul>

### Les fondements du système SCP à l'école Saint-Félix-de-Kingsey

L'école Saint-Félix-de-Kingsey reconnaît qu'il est important de promouvoir et de renforcer activement les comportements appropriés et positifs des élèves. Cette approche favorise et maintient un milieu d'apprentissage et d'enseignement sécuritaire dans lequel tous les élèves peuvent atteindre leur plein potentiel. Pour ce faire, les membres du personnel de l'école mettent en œuvre le système de soutien au comportement positif (SCP) depuis septembre 2017. Ce système est reconnu comme étant une approche réussie et ses fondements reposent sur la recherche. Un continuum d'interventions, d'appui et de conséquences accompagne le système. Nous renforçons les comportements positifs tout en aidant les élèves à faire des bons choix.

Afin de favoriser une responsabilisation progressive de l'élève, l'équipe de l'école Saint-Félix-de-Kingsey a mis en œuvre une approche fondée sur un système de renforcement qui développe la motivation intrinsèque. De plus, les attentes comportementales enseignées et renforcées en lien avec les valeurs de l'école permettent le transfert de ces habiletés dans la vie de tous les jours. Vous trouverez à la prochaine page les comportements spécifiques attendus des élèves, dans les différents lieux de l'école.

### Voici nos valeurs

**Respect**

+

**Engagement**

+

**Responsabilité**



# Code de vie 2021-2022

## Matrice des comportements attendus

Grille d'apprentissage		Milieux					
		Classe	Corridors		Toilettes	Bibliothèque	Aires de repas
			Heures de cours	Entrées et sorties			
<b>Attentes</b>	<u>RESPECT</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Je lève la main pour demander la parole et j'attends mon tour.</li> <li>*J'écoute la personne qui parle.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Je circule en marchant.</li> <li>*Je chuchote lorsque je dois communiquer.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Je m'occupe de moi-même.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Je respecte l'intimité des autres et la mienne.</li> <li>*Je lave mes mains en évitant les éclaboussures.</li> <li>*Je garde mon environnement propre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Je lève la main pour demander de l'aide.</li> <li>*J'adopte le niveau de voix demandé.</li> <li>*J'utilise le matériel adéquatement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*J'entretiens une conversation à voix basse.</li> <li>* Je garde le silence quand les lumières sont éteintes.</li> </ul>
	<p>Je respecte les autres en paroles et en gestes</p> <p>Je respecte les consignes de l'adulte en tout temps.</p>						
	<u>RESPONSABILITE</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*J'ai le matériel nécessaire et j'en prends soin.</li> <li>*Je m'applique dans mes travaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Je circule à droite.</li> <li>*Je me rends directement à l'endroit prévu sans perte de temps.</li> <li>* Je prends mon rang habituel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Je chuchote lorsque je dois communiquer.</li> <li>*Je circule à droite en marchant.</li> <li>*Je m'assure que mes souliers sont bien attachés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Je tire ma chasse d'eau.</li> <li>* J'utilise la quantité recommandée de savon et de papier.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Je replace les chaises et le matériel au bon endroit.</li> <li>* Je me concentre sur la tâche demandée.</li> <li>*Je rapporte tout mon matériel en classe.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Je reste assis à ma place pour toute la durée du repas.</li> <li>*Je lève la main pour faire une demande.</li> </ul>
	Je prends soin de mon environnement						
<u>ENGAGEMENT</u> En tout temps et en tout lieu	<p>J'ai une attitude positive et je donne le meilleur de moi-même.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* J'ai un langage approprié et j'évite les commentaires inutiles.</li> <li>* Je coopère et participe activement.</li> <li>* Je suis ponctuel.</li> <li>* Je persévère.</li> <li>* Je dis Monsieur / Madame.</li> <li>* Je porte ma casquette seulement à l'extérieur.</li> </ul>						

Grille d'apprentissage		Milieux				
		Cour d'école	Gymnase		Service de garde	Autobus
			Éducation physique	Vestiaire		
<b>Attentes</b>	<b>RESPECT</b>	*Je joue au jeu en respectant les règles.	*J'ai un bon esprit sportif.	*Je respecte l'espace et les effets personnels des autres.  * Je chuchote lorsque je dois communiquer	* Je garde le silence quand les lumières sont éteintes.  * J'adopte le niveau de voix demandé.	*Je fais attention aux autres près de moi.
	<b>Je respecte les autres en paroles et en gestes</b> <b>Je respecte les consignes de l'adulte en tout temps.</b>					
	<b>RESPONSABILITE</b>	*J'arrête de jouer au son de la cloche et je rentre dans l'école.  *Je m'assure de rapporter le matériel de jeu.  * Je trouve une solution pacifique à mon conflit.	*J'utilise et je range le matériel de façon adéquate.  * Je porte des vêtements appropriés et je m'assure que mes souliers sont bien attachés.	* Je m'habille et je me déshabille devant mon crochet.	*Je range le matériel aux bons endroits.  * J'avise l'éducatrice de mes déplacements.  * Je donne ma présence à mon arrivée.	*J'apporte tous mes effets.  * Je quitte lorsque je suis prêt.  *Je me rends à l'endroit désigné (service de garde, autobus ou maison).



## **ANNEXE I AU CODE DE VIE DE L'ÉCOLE**

### *École Saint-Félix-de-Kingsey*

*Veillez noter qu'il s'agit d'un ajout ou de précision en regard de la loi sur l'intimidation et la violence. Le code de vie approuvé par le conseil d'établissement s'applique également. L'ajout de l'annexe a été approuvé le 14 avril 2021 (numéro de la résolution : ???).*

#### **Définition de l'intimidation selon l'article 13 de la LIP :**

- Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

#### **Caractéristiques de l'intimidation :**

- 1) Caractère répétitif de l'acte
- 2) Rapport de force inégale
- 3) Sentiment de détresse de la victime

#### **Définition adaptée aux élèves selon Chantal Boutet et Richard Robillard :**

- L'intimidation, c'est quand tu te moques d'une personne, que tu lui donnes des surnoms, que tu l'humilies, que tu l'exclus, que tu la menaces avec l'intention de lui faire du mal, que ce soit en personne, sur le Web, par texto ou par téléphone, ou encore que tu la frappes.

#### **Définition de la violence selon l'article 13 de la LIP :**

- Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

#### **Caractéristiques de la violence :**

- 1) Caractère délibéré ou intentionnel de l'acte
- 2) Sentiment de détresse de la victime

#### **Sanctions disciplinaires pour tout geste d'intimidation ou de violence :**

- Les sanctions disciplinaires, comme exemples : mesures de réparation, lettre d'excuses, rencontres avec des partenaires sociaux ou autres, ateliers d'habiletés sociales, signalement, etc. seront applicables et évaluées selon la gravité ou le caractère répétitif de ces actes.
- Le directeur de l'école peut suspendre un élève pour mettre fin à des actes d'intimidation ou de violence. Des mesures d'accompagnement, de remédiation et de réinsertion devront être envisagées.
- Le directeur de l'école avise les parents, qu'en cas de récurrence, sur demande de sa part faite au centre de services scolaire en application de l'article 242, l'élève pourra être inscrit dans une autre école ou être expulsé des écoles du centre de services scolaire. Dans ce cas, le centre de services scolaire peut, à la demande d'un directeur d'école, pour une cause juste et suffisante et après avoir donné à l'élève et à ses parents l'occasion d'être entendus, inscrire un élève dans une autre école ou l'expulser de ses écoles; dans ce dernier cas, elle le

signale au directeur de la protection de la jeunesse. Le centre de services scolaire doit statuer avec diligence sur la demande du directeur de l'école, au plus tard dans un délai de 10 jours.

- Comme parent, je m'engage à dénoncer tout acte d'intimidation ou de violence vécu ou subi par mon enfant et j'appuie toutes sanctions disciplinaires associés tels que stipulées dans le code de vie et l'annexe au code de vie de l'école.

## USAGE ABUSIF DES SITES SOCIAUX – RAPPEL DES RÈGLES DE DROIT

Ce rappel concerne le droit, pour les élèves, de placer sur des sites sociaux (Facebook, Twitter, etc.) les photos ou images filmées d'autres élèves ou d'employés de l'école (ou du centre de services scolaire en général) parfois assorties de commentaires plus ou moins élogieux sur ces derniers.

### **IMPORTANT À RETENIR :**

- Selon le *Code civil du Québec* et la *Charte des droits et libertés de la personne*, le droit à la vie privée et le droit à l'image sont reconnus. Dans un lieu privé (et l'école en est un), **IL EST ILLÉGAL** de capter ou d'utiliser l'image ou la voix d'une personne sans son consentement.
- Il est défendu de capter à l'école et d'utiliser de quelque manière que ce soit, incluant sur des sites sociaux électroniques (tel que Facebook), l'image ou la voix d'un élève ou d'un employé du centre de services scolaire.
- Il est, de plus, défendu de tenir en général, incluant sur des sites sociaux électroniques (tel que Facebook), des propos constituant une atteinte à la réputation d'un élève ou d'un employé du centre de services scolaire.
- En cas de non-respect des règles de vie susmentionnées, les étapes de comportement prévues aux présentes règles seront mises en œuvre.



## RÈGLES DE CONDUITE EN VÉHICULE SCOLAIRE - PRIMAIRE

### 1- À l'arrêt :

- Je me rends au point d'arrêt 10 minutes avant l'heure déterminée par le service du transport scolaire.
- Je me rends seulement au lieu d'embarquement qui m'est désigné.
- Je suis convenablement vêtu par température froide ou pluvieuse.
- S'il n'y a pas de trottoir, je marche du côté gauche de la rue, face à la circulation et sur l'accotement.
- J'attends le véhicule scolaire en bordure de la rue, je respecte les propriétés privées et je ne bouscule pas les autres.
- En lançant des boules de neige ou tout autre objet, je menace la sécurité des autres élèves.
- Je retourne à la maison si le véhicule scolaire est très en retard (30 minutes).

### 2- À l'embarquement :

- Je ne cours jamais à la rencontre du véhicule scolaire.
- Je m'éloigne suffisamment du véhicule scolaire pour être bien vu du conducteur.
- Je n'oublie pas de regarder à gauche et à droite et j'attends le signal du conducteur pour traverser la rue.
- J'attends que le véhicule scolaire soit complètement arrêté avant de m'en approcher et d'y monter.
- Je ne bouscule pas les autres et je laisse d'abord monter les plus jeunes et je les aide au besoin.
- Je prends garde lorsque je monte dans le véhicule scolaire, surtout l'hiver.
- Je me rends immédiatement à mon siège.

### 3- Durant le trajet :

- J'écoute et je respecte les consignes ou directives du conducteur, sans argumenter.
- Je demeure assis et je reste à ma place.
- Je garde l'allée du véhicule scolaire libre.
- J'ouvre les fenêtres après avoir obtenu l'autorisation du conducteur.
- Je m'abstiens de lancer des objets dans ou hors du véhicule scolaire.
- Je garde la tête, les bras et les mains dans le véhicule scolaire.
- Je m'abstiens de manger, boire ou fumer.
- Je parle à voix basse, sans sacres, menaces ou insultes.
- Je suis respectueux avec les autres passagers, je m'abstiens de pousser, de me tirer ou de me battre.
- J'évite de causer des dommages au véhicule scolaire et je le garde propre.
- Je m'adresse au conducteur seulement en cas d'urgence, pour ne pas le déranger ou le distraire.
- En cas de panne ou d'accident, je suis les instructions du conducteur pour ne pas aggraver la situation.

### 4- Au débarquement :

- Je me lève seulement lorsque le véhicule est complètement arrêté.
- Je descends uniquement au lieu de débarquement qui m'est désigné et/ou seulement à mon école d'appartenance.
- Je descends sans bousculer les autres.
- Je m'éloigne suffisamment du véhicule scolaire pour être bien vu du conducteur (je compte 10 grands pas de géant).
- J'attends le signal du conducteur avant de passer devant le véhicule scolaire, je ne passe jamais derrière le véhicule scolaire.
- Je regarde dans les deux sens avant de traverser la rue.

### 5- Équipements dans le véhicule scolaire :

- en vertu de l'article 519.8 du Code de la sécurité routière, les élèves ne sont pas autorisés à transporter d'autres effets que ceux contenus dans un bagage à main. Seuls les bagages à main pouvant être portés sur les genoux, ne dépassant pas le dossier de la banquette devant l'élève, ne prenant pas la place d'un autre élève, seront acceptés dans les véhicules scolaires;
- un maximum de 2 bagages à main est permis : sont considérés comme bagages à main : sac d'écolier, sac à dos, boîte de goûter, étui de petit instrument de musique comme un violon ou une flûte;
- tout équipement autorisé doit être transporté dans un sac fermé, sécuritaire et de la dimension d'un bagage à main;
- les objets qui ne répondent pas aux conditions mentionnées précédemment ne seront pas autorisés : planches à roulettes, trottinettes, bâtons de hockey, bâtons de baseball, planches à neige, guitares ou tout autre gros instrument de musique;
- aucun objet ne doit être placé dans le véhicule scolaire de façon à restreindre le passage d'accès à la porte de secours, l'allée centrale doit toujours rester libre;
- les animaux ne sont pas autorisés, sauf les animaux aidants qui voyagent avec un élève ayant un handicap;
- le conducteur peut refuser dans son véhicule tout article, objet ou équipement qu'il juge de nature à mettre en danger la sécurité des élèves ou non conforme au Code de la sécurité routière;
- les soutes à bagages ne peuvent être utilisées lors du transport quotidien.

### 6- Mesures disciplinaires :

- Si je n'observe pas ces règles de conduite, le conducteur fera un rapport disciplinaire. Le centre de services scolaire avisera mes parents et la direction de l'école de mon comportement, et ceci pourra entraîner une suspension plus ou moins longue du transport scolaire.



Veillez signer la présente feuille



**ACCEPTATION DU CODE DE VIE 2021-2022**

**En tant qu'élève**, je m'engage à respecter le code de vie de l'école et le plan de lutte contre l'intimidation et la violence, les règles de vie de la classe et d'assumer mes responsabilités d'élève. (SI VOUS AVEZ PLUS D'UN ENFANT, COMPLÉTER SUR LA MÊME FEUILLE SVP.)

---

---

---

---

Signature de l'élève

---

---

---

---

Groupe

**En tant qu'autorité parentale**, je m'engage à dénoncer tout acte d'intimidation ou de violence vécu ou subi par mon enfant et j'appuie toutes sanctions disciplinaires associées tels que stipulées dans le code de vie et l'annexe au code de vie de l'école.

---

Signature d'un représentant de l'autorité parentale

---

Date

**À retourner à l'école dès demain**